

## Compte Rendu du conseil municipal du 07 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept, le sept du mois d'avril, s'est réuni en séance ordinaire, le conseil municipal de Varennes-Changy sous la présidence de son Maire, Mme Evelyne COUTEAU.

**Absents excusés** : Thierry CRESCENCE (pouvoir donné), Marc BOUWYN (pouvoir donné) Pierrette ROUX (pouvoir donné), Josette BRANGER (pouvoir donné), Joris PIERRARD.

**Absents** : Antoine DUPUY, Catherine LEROYER

### **Approbation du compte administratif « Service des Eaux » 2016**

Le compte administratif 2016 du service des eaux présente, à la clôture, un excédent d'exploitation de 173.928.79 €, un excédent d'investissement de 298.148.57 € et un déficit de reste à réaliser de 90.557 €. Le résultat de clôture cumulé s'élève à 472.077.36 €. Conforme au compte de gestion de la perception, il est adopté à l'unanimité.

### **Vote du budget primitif « Service des Eaux » 2017**

Le budget primitif du « service des eaux » est voté, à l'unanimité, pour un montant de 459.936 € en section d'exploitation et de 440.800 € en section d'investissement.

### **Approbation du compte administratif « commune » 2016**

Le compte administratif 2016 de la Commune présente, à la clôture, un excédent de fonctionnement de 850.969.78 €, un excédent d'investissement de 126.155.41 € et un déficit de reste à réaliser de 319.769.00 €. Le résultat de clôture cumulé s'élève à 977.125.19 €. Conforme au compte de gestion de la perception, il est adopté à l'unanimité.

### **Vote du budget primitif « commune » 2017**

Le budget primitif de la commune est voté, à l'unanimité, pour un montant de 1.835.774 € en section de fonctionnement et de 1.138.449 € en section d'investissement.

### **Vote des taux d'imposition 2017**

Pas d'augmentation des taux d'imposition pour 2017.

Les taux d'imposition 2016 sont maintenus pour 2017 soit 10,53% pour la taxe d'habitation, 16,37% pour la taxe foncière bâti et 54,85 % pour la taxe foncière non bâti.

### **Acquisition de la licence du restaurant « La Campagne »**

Madame Le Maire expose l'opportunité d'acquérir la licence du restaurant, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### **Expression des conseillers municipaux**

Une conseillère demande quand sera terminée la maison des Associations.

Elle demande également quand commencera la confection des fleurs pour le char du comice Agricole.

Un conseiller demande si les problèmes de téléphonie vont bientôt être résolus. Il précise qu'il apprécie que les chemins aient été rabotés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45